Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 68 (2006)

Heft: 11

Vorwort: Particules de diesel : les choses s'animent!

Autor: Fischer, Jürg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire

8

12



TA spécial

Perfectionner la récolte de pommes de terre



Energie

La plus grande centrale de biogaz du pays



Tracteur et technique

Le Michelin MultiBib

Page de couverture: La connivence entre le conducteur du tracteur et l'équipe de triage assure une récolte de pommes de terre optimale, avec beaucoup de travail manuel. (Photo: Ueli Zweifel)

TA spécial

Les pommes de terre récoltées par une entreprise

Energie

Biogaz: Nouvelle technique de séparation

Tracteur et accessoires

Les promesses d'un nouveau pneu

ASETA

14 Les cours de Grange-Verney

15 Interview du président de la Commission sectorielle 4

Sous la loupe

16 Du champ... à l'œuf à la coque

TA actualité

18 Filtres à particules hors-jeu

Nouvelles des sections

4 BE: cours pour permis F/G
22 VD: cours pour permis F/G

Foires et expositions

20 Un avant-goût de l'AGRAMA

ART 659

23 Systèmes de guidage parallèle pour tracteur

22 Impressum

Editorial

Particules de diesel: Les choses s'animent!

La discussion relative aux particules de diesel s'anime. Ce printemps, l'ASETA décrivait pourquoi la part de particules de suie mise à charge de l'agriculture et la sylviculture par l'Office fédérale de l'environnement était fortement surestimée. Dans le cadre d'une conférence de presse, l'ASETA a rendu à l'Office fédéral chaque «morceau du gâteau de particules que l'agriculture contestait». Il va maintenant être consommé:

Une séance commune avec l'Office fédéral de l'environnement a eu lieu récemment. Il en est ressorti que la part agricole devait effectivement être corrigée – vers le bas bien évidement. D'une part, les calculs sont fondés sur des éléments non fiables et des données chiffrées obsolètes, d'autre part, la technologie des moteurs des tracteurs et des machines agricoles récemment mis en service assure des émissions de particules de suie nettement plus favorables.

La décision de la Conférence des directeurs, de l'environnement (DTAP) prévoyant la mise au ban et l'interdiction des véhicules de l'agriculture, la sylviculture et la construction, à partir de 150 microgrammes de particules fines par m³ d'air, est disproportionnée. Les éléments factuels relatifs aux émissions de suie de diesel sont (n'étaient) pas clairs et la faisabilité technique n'est pas (encore) avérée.

Mes exigences: premièrement: révision des chiffres excessivement élevés jusqu'à fin décembre 2006; deuxièmement: détermination de la faisabilité technique et économique avant d'entreprendre toute autre démarche politique. Au moins, quelque chose bouge. Lire également l'article consacré à l'équipement a posteriori de filtres à particules en page 18.

Jürg Fischer, Directeur ASETA



Examen de groupes 2007

Comme chaque année, des membres de l'Association bernoise de technique agricole (ABETA) donneront préalablement une instruction préparatoire durant 2 demi-journées. Cette instruction se fait par groupes et par district. Les adolescents qui en 2007, auront atteint l'âge de 14 ans révolus (année de naissance 1993 ou plus âgés), pourront suivre l'instruction préparatoire pour ensuite passer l'examen qui sera supervisé par des experts en matière de circulation routière de l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN). Le permis de conduire ne pourra, au plus tôt, être établi et délivré qu'après l'âge de 14 ans.

Frais

_	Traitement de la requête pour l'obtention d'un	CHF 30.00
	permis de conduire.	
-	Examen théorique par groupes (par écrit).	CHF 40.00
_	Etablissement d'un permis de conduire.	CHF 30.00
_	Imprimés commandés en sus	CHF 09.00
	(p. ex. Catalogue d'examen).	

Ces émoluments seront facturés par l'OCRN suite à l'établissement du permis de conduire.

L'Association bernoise de technique agricole (ABETA) vous enverra une facture séparée pour ses frais, y compris le matériel utilisé pour l'instruction théorique, CHF 40.– pour les membres, CHF 60.– pour les nonmembres.

L'inscription devra se faire au moyen de la formule officielle, au plus tard jusqu'au 15 décembre 2006. Les inscriptions qui parviendront à l'OCRN passé ce délai ne pourront plus être prises en considération pour l'examen de groupes prévu en 2007. La formule d'inscription peut être obtenue auprès des centres d'expertises et d'examens de l'OCRN

(les commandes collectives, par exemple pour des classes d'écoles, sont appréciées).

CEE Berne, Schermenweg 9, 3011 Berne

(tél. 031/634 25 43)

CEE Oberland bernois, Gwattstrasse, 3604 Thoune

(tél. 033/334 27 21)

CEE Seeland/Jura bernois, Hauptstrasse 1, 2552 Orpund

(tél. 032/344 20 20)

CEE Haute-Argovie/Emmental, Hardstrasse 4, 4922 Bützberg

(tél. 062/958 70 70)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Centre d'expertises et d'examens de Berne, tél. 031/634 25 43/55.



M+B Umkehrfräse

vergräbt Steine und Kluten bis 20 cm tief verbessert Bodenstruktur und Wasserhaushalt erleichtert die Ernte bei Kartoffeln, Karotten, Zwiebeln usw.

M+B-Vorkeimsystem Dammformer/-fräsen



MÖİİ Kartoffelbautechnik

CH-3270 Spins/Aarberg Tel. +41 32 392 15 64 www.moeri-brunner.ch

MB

AGRAMA, Bern: Halle 220, Stand B002

